



Février 2023

## Label NACRe pour les projets collaboratifs du réseau

### Cahier des charges

#### Objet du label

Le label concerne les projets de recherche développés par plusieurs équipes du réseau NACRe dans le domaine « nutrition et cancer » au sens large<sup>1</sup>.

#### Valeur du label

Le label est attribué au projet durant toute la durée de sa réalisation par le « Comité NACRe/Partenariat » à la demande du coordonnateur du projet.

#### Critères d'éligibilité

- Projet de recherche nutrition et cancer
- Projet impliquant au moins 2 équipes du réseau
- Projet coordonné par une équipe du réseau
- Projet non terminé

Il est possible d'associer des partenaires extérieurs.

#### Recommandations

Le projet doit dans la mesure du possible être pluridisciplinaire et faire appel à plusieurs approches méthodologiques (épidémiologique, expérimentale, clinique et SHS).

Le projet doit être en adéquation avec les données actualisées de la littérature scientifique.

Le projet et les équipes impliquées doivent respecter les principes de la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche, notamment en matière de respect des dispositifs législatifs et réglementaires, de fiabilité du travail de recherche, de communication, de responsabilité dans le travail collectif et de bonnes pratiques de travaux collaboratifs.

#### Engagements du demandeur (une fois le label obtenu)

Le coordonnateur du projet s'engage au nom de tous les participants du projet à :

- Utiliser le logo du « Label NACRe » en l'état.
- Mentionner de manière visible l'obtention du Label NACRe et de son logo sur tous les documents, supports et publications relatifs au projet.
- Présenter l'avancement du projet lors des Journées NACRe/Partenariat.

---

<sup>1</sup> Aliments, boissons, nutriments, composants et contaminants des aliments, compléments alimentaires, profils alimentaires, corpulence, statut nutritionnel, activité physique, sédentarité...



Février 2023

## Procédure

Le formulaire de demande de labellisation est téléchargeable sur le site web du réseau, sur la page dédiée au label NACRe : <https://www6.inrae.fr/nacre/Le-reseau-NACRe/Label-NACRe>.

Le demandeur renvoie par mail à [nacre@inrae.fr](mailto:nacre@inrae.fr), le formulaire renseigné, accompagné d'un document libre décrivant le projet, contenant au minimum les informations suivantes : *Questions de recherche/hypothèses, Objectifs, Méthodes, Résultats attendus*.

En cas de soumission du projet à un appel à projet à courte échéance, le demandeur est invité à anticiper la demande de label, et si nécessaire à transmettre un document non totalement finalisé afin de respecter un délai minimum de 6 semaines pour l'examen de la demande.